

1.1 Poids économique de l'agriculture et de l'agroalimentaire en France

En 2022, les exploitations agricoles françaises produisent 88,2 milliards d'euros de **produits agricoles** (31,4 milliards d'euros de productions animales et 56,9 milliards d'euros de productions végétales). Avec une part de 17,9 % de la production en valeur de l'Union européenne (UE), la France est ainsi le premier producteur agricole européen. Outre la France, trois pays européens dominent : l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ► **figure 1**. À eux quatre, ces pays réalisent 54,2 % de la production animale et 58,4 % de la production végétale en 2022.

La production des **industries agroalimentaires (IAA)** françaises représente 15,7 % de la production de l'UE en 2020. La France se situe au deuxième rang de l'UE en matière de production en valeur des IAA, juste derrière l'Allemagne et devant l'Italie et l'Espagne.

Les activités de production liées à l'agriculture, la sylviculture, la pêche et les industries agroalimentaires emploient 1,4 million d'**équivalents temps plein (ETP)**, salariés et non-salariés) en France en 2022, soit 5,0 % de l'emploi total national ► **figure 2**. Depuis le

début des années 1980, la part des emplois au sein de ces branches d'activité a diminué de plus de moitié (11,8 % en 1980). Cette baisse s'explique essentiellement par celle de l'agriculture dans l'emploi total, qui a diminué nettement, passant de 9,1 % en 1980 à 2,7 % en 2022. Pour les IAA, en revanche, la part dans l'emploi total a baissé beaucoup moins fortement, de 2,6 % en 1980 à 2,4 % en 2022.

En 2022, la **valeur ajoutée** dégagée par l'ensemble des activités agricoles et agroalimentaires représente 99,5 milliards d'euros, soit 3,8 % du **produit intérieur brut (PIB)** français (répartis à parts égales entre la production primaire issue de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche et les activités de transformation réalisées par les IAA) ► **figure 3**. Malgré des petites variations conjoncturelles, la part de la valeur ajoutée des activités agricoles et agroalimentaires est stable depuis le milieu des années 2000. Cette relative stabilité intervient après une nette baisse entre 1980 et 2005 : la part des activités agricoles et agroalimentaires dans le PIB était alors passée de 6,6 % à 3,8 % ●

► Définitions

Les **produits agricoles** sont les productions issues des activités agricoles, c'est-à-dire principalement la culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) et l'élevage d'animaux.

Les **industries agroalimentaires (IAA)** sont définies ici selon une approche par branche ; il s'agit donc de l'ensemble des activités de fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, y compris lorsque ces activités ne sont que des activités secondaires d'une entreprise.

Un **équivalent temps plein (ETP)** correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 607 heures travaillées sur l'année).

La **valeur ajoutée** est la valeur créée par les unités économiques résidentes dans le cadre de leur activité de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Le **produit intérieur brut (PIB)** est le principal agrégat mesurant l'activité économique d'un pays. Il correspond à la somme des valeurs ajoutées nouvellement créées par les unités économiques résidentes de ce pays une année donnée.

► Pour en savoir plus

- « Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation - Session du 6 juillet 2023 », Agreste Les Dossiers n° 2, juillet 2023.
- « Les comptes de la Nation en 2022 », Insee Résultats, mai 2023.
- « Les industries et le commerce de gros agroalimentaires en 2020 : résultats économiques », Agreste Chiffres et données n° 5, mars 2023.

► 1. Les dix pays de l'Union européenne (UE) à plus forte production agricole en valeur

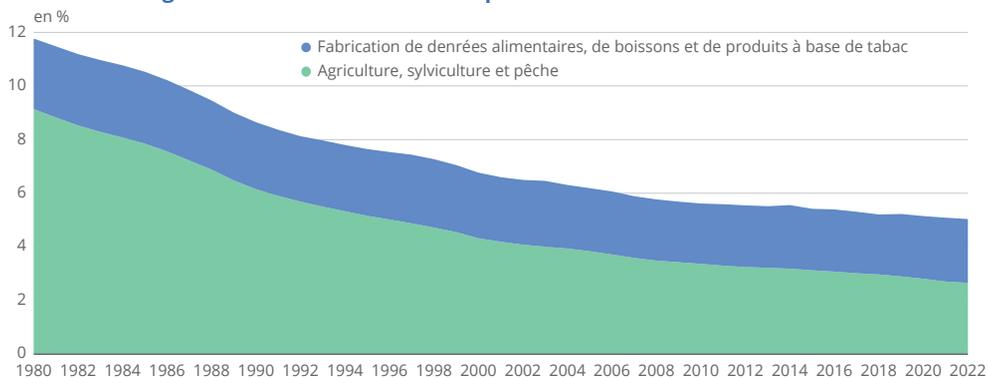


Lecture : La France produit 15,2 % de la production animale en valeur de l'UE et 19,8 % de la production végétale.

Champ : Les dix premiers pays de l'Union européenne (UE) relativement à la production agricole en valeur en 2022.

Source : Eurostat, données 2022 provisoires.

► 2. Part de l'agriculture et des IAA dans l'emploi en France

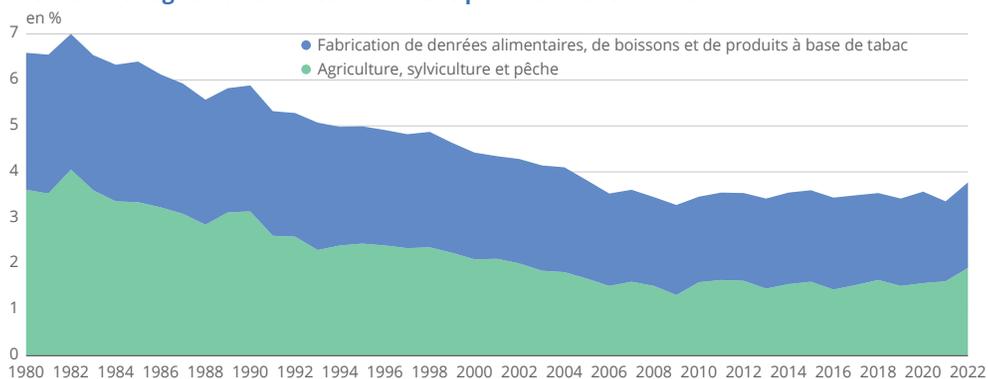


Lecture : En 2022, l'agriculture, la sylviculture et la pêche représentent 2,7 % de l'ensemble des équivalents temps plein en France ; la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac en représente 2,4 %.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

► 3. Part de l'agriculture et des IAA dans le produit intérieur brut



Lecture : En 2022, la valeur ajoutée dégagée par l'agriculture, la sylviculture et la pêche représente 1,9 % du produit intérieur brut ; la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac en représente également 1,9 %.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.